





**PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Notre établissement recueille vos données personnelles au cours de vos différents passages. L'accès et le traitement de vos données sont effectués par le personnel habilité soumis au secret professionnel et tenu à une obligation de confidentialité. HPP met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires à la protection de vos données dans le cadre de sa Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI). Vos données sont hébergées en interne sur les serveurs de l'établissement ou en externe chez un hébergeur agréé données de santé conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Les données collectées sont principalement de nature administratives (identification, N° de sécurité sociale, mutuelle) et médicales. Sauf cas particuliers, elles sont conservées pendant la durée de votre prise en charge opérationnelle puis 20 ans à compter de votre dernier passage pour soin.

Les finalités du traitement de vos données concernent principalement :

- votre suivi médical et administratif,
- la coordination des acteurs de votre prise en charge,
- la facturation,
- le recueil de votre satisfaction,
- les évaluations internes dans le cadre de notre démarche qualité,
- les évaluations nationales obligatoires diligentées par le ministère de la santé (IQSS).

A cet effet vous pouvez refuser qu'un professionnel de santé analyse votre dossier aux fins de transmission aux autorités ou dans le cadre de notre démarche qualité. Il vous appartient de refuser cette utilisation en informant le personnel médical lors de votre séjour.

Lors de votre admission, HPP collecte votre adresse e-mail. Il s'agit d'une obligation légale (décret du 28 février 2018 relatif au code de la santé publique, notamment ses articles L. 6144-1, L. 6161-2-2 et D. 6111-23 et au code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 161-37, L. 162-23-15 et R. 162-36.) Ces données sont transmises à l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH) qui vous adressera, par mail, un questionnaire de mesure des indicateurs de satisfaction et d'expérience des patients hospitalisés (dispositif national e-Satis). Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données en vous adressant à l'ATIH par voie postale à l'ATIH - Secrétariat Général - 117 boulevard Vivier Merle 69329 cedex 03 Lyon ou par courriel à [donneespersonnelles@atih.sante.fr](mailto:donneespersonnelles@atih.sante.fr).

Vos données sont transmises aux personnels de santé habilités à accéder à votre dossier médical, aux organismes d'assurance maladie et mutuelles, aux autorités publiques dans le respect du code de santé publique.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD), sur simple justification de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, de limitation, d'opposition et de portabilité du traitement en vous adressant par mail à [dpo.hpp@ppr13.com](mailto:dpo.hpp@ppr13.com) ou par courrier à :

Hôpital Privé de Provence  
 235 allée Nicolas de Staël  
 CS 40620  
 13595 Aix En Provence cedex 3



**IMPORTANT !**

**La pré-admission en ligne est OBLIGATOIRE**



**APRÈS VOTRE CONSULTATION DE CHIRURGIE**

Recevez un email vous permettant d'accéder à votre « Espace Patient »  
 Ce mail a une validité de 60 jours à la date de réception.



**DE CHEZ VOUS**

Complétez votre profil et enregistrez vos documents administratifs via le portail  
 Préparez les documents numérisés suivant :

- Votre pièce d'identité,
- Votre carte d'adhérent à une mutuelle ou à une compagnie d'assurance complémentaire,

L'Hôpital Privé de Provence se veut être un véritable lieu de vie pratique et accessible à tous.

C'est pour cela que, nous vous proposons de choisir :

- La chambre (Standard, particulière, panoramique...),
- Le type de prestations (wifi, télé...).

Choix à valider définitivement lors de votre passage au bureau des préadmissions.



**LE JOUR DE VOTRE RENDEZ-VOUS D'ANESTHÉSIE**

Veillez impérativement passer par le bureau des préadmissions, afin de récupérer des documents.

N'oubliez pas de vous munir de :

- Vos papiers d'identités, carte vitale et mutuelle,
- Votre pochette navette (remis par le praticien),
- Vos examens médicaux,
- Un moyen de paiement (chèque obligatoire)

**Notes**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---